DAO 14 Travaux de réhabilitation des Accès et Traversées de Cotonou en appui à la mobilité urbaine durable dans l'agglomération de Cotonou (ATC-Mobilité)

Afin de consulter l'intégralité du dossier relatif à la **DAO 14-2026**, veuillez scanner le QR code ci-dessous, suivre les instructions, puis cliquer sur le lien qui vous sera communiqué.



Avis d'Appel d'Offres

Pays	:	République du Bénin
Projet	:	Projet de Mobilité Urbaine Durable dans le Grand-Nokoué (PMUD-GN)
Objet	:	Travaux de réhabilitation des Accès et Traversées de Cotonou en appui à la mobilité urbaine durable dans l'agglomération de Cotonou (ATC-Mobilité)
Référence PPM BM	:	BJ-SIRAT-499131-CW-RFB
Avis N°		14/2026/PRMP p.i./SIRAT/DP-AUA/CP-FYA/CSPPR/SPM/SP-PRMP du 16/09/2026

Emis le : ……

BON A LANCER
CPMP/SIRAT SA

1. La République du Bénin a obtenu des prêts de la Banque mondiale (IDA) et de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB) pour financer le coût du Projet de Mobilité Urbaine Durable du Grand Nokoué (PMUD-GN) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces financements pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif aux travaux de réhabilitation des Accès et Traversées de Cotonou en appui à la mobilité urbaine durable dans l'agglomération de Cotonou (ATC Mobilité).

2. La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT) invite, par la présente, les Soumissionnaires à présenter leurs Offres sous pli fermé, pour la réalisation des travaux de réhabilitation des Accès et Traversées de Cotonou en appui à la mobilité urbaine durable dans l'agglomération de Cotonou (ATC mobilité). La marge de préférence n'est pas applicable.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en utilisant un Appel d'Offres tel que défini dans le « Règlement de Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteur de FPI » de février 2025 (sixième édition), et ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation de Marchés.

4. Les Offres seront évaluées conformément au processus d'évaluation défini dans le dossier d'appel d'offres. **Les pondérations suivantes s'appliqueront aux Critères notés (y compris les facteurs techniques et autres que le prix) : 70% et pour le coût de l'Offre : 30%.**

5. Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires à la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics, prmp@sirat.bj et examiner le Dossier d'Appel d'Offres durant les heures de bureau : 8 heures à 12 heures 30 minutes dans la matinée et 14 heures à 17 heures 30 minutes dans l'après-midi heures locales (GMT+1) à l'adresse indiquée ci-dessous.

6. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être retiré gratuitement par tout Soumissionnaire éligible intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent

Official Use Onl

des marchés publics sise au 4ème étage de l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko, Cotonou, 04 BP 1109 Cotonou, Tél : (00229) 01 97 71 80 83.

7. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat de la PRMP/SIRAT SA, immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko au plus tard le 12 novembre.....2026 à 10 heures précises, heure locale (GMT+1). **En outre, le candidat devra joindre à son offre, la version électronique (clé USB) des fichiers modifiables des Devis Quantitatifs et Estimatifs (DQE) et Bordereaux des Prix Unitaires (BPU) remplis sur la base de ceux du Dossier d'Appel d'Offres reçu ou téléchargé. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus pourrait entrainer l'élimination de l'offre**. La version scannée de l'offre doit être un fichier unique. L'appel d'offres par voie électronique ne sera pas permis. Toute Soumission reçue en retard sera écartée. Les enveloppes extérieures de l'Offre marquées « ORIGINAL DE L'OFFRE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaitent assister à l'ouverture des plis à l'adresse indiquée ci-dessous, le 12 novembre.....2026 à 10 heures 30 minutes précises, heure locale (GMT+1). Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE » demeureront non-ouvertes et seront conservées dans un lieu sûr par l'Autorité Contractante jusqu'à la seconde ouverture publique des Offres.

BON A LANCER
PRMP/SIRAT SA

8. Les Soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre, pour un montant de trois cent millions (300 000 000) FCFA.

9. Les Offres doivent être accompagnées d'une Déclaration relative à l'Exploitation et aux Abus Sexuels (EAS) et/ou au Harcèlement Sexuel (HS).

10. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

11. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Pour l'ouverture des offres : Salle de réunion de la SIRAT SA, l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko.

Cotonou, le 16 SEP. 2026.....2026

La Personne Responsable des Marchés Publics p.i.,

PRMP

Kouessi Michel YACOBI

Official Use Onl